

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour une campagne de vaccination efficace et rapide

La Fédération des mutuelles de France appelle les pouvoirs publics à lever immédiatement tous les obstacles bureaucratiques et corporatistes à une campagne de vaccination rapide et efficace. Les centres de santé mutualistes sont prêts à prendre toute leur part à une mobilisation urgente de l'ensemble du système de soins.

Mobiliser les centres de santé

Au-delà des gestes-barrières indispensables, confinements et couvre-feux sont des moyens d'urgence humainement, socialement et économiquement coûteux pour limiter la propagation de la Covid-19 et ne sauraient constituer les seules réponses à ce défi sanitaire. **C'est bien vers les traitements et vers les vaccins qu'il faut mobiliser les énergies.**

La Fédération des mutuelles de France appelle les autorités à s'appuyer sur tous les acteurs du système de santé dans les territoires, et notamment sur les centres de santé, pour déployer efficacement la campagne de vaccination. Ces centres de santé sont reconnus et identifiés par les patients. Ils disposent des professionnels, des équipements et des locaux permettant une prise en charge, dans les meilleures conditions, de la vaccination d'une large population.

Se protéger soi-même et protéger les autres

Les vaccins sont, depuis plus d'un siècle, un outil pr pour la santé. La rougeole, la coqueluche, l'hépatite-A, les oreillons, la diphtérie, la rubéole, la polio ont nettement reculé ou ont été éradiquées grâce à la vaccination. Dans tous ces cas, la condition de l'efficacité a résidé dans « l'effet groupe ». L'enjeu est donc de permettre l'accès effectif au vaccin de toute la population. La décision de recourir à un vaccin résulte d'une évaluation des bénéfices et des risques au plan collectif et individuel. **En se protégeant soi-même, on protège les autres.**

Refuser une guerre commerciale ou économique

Face à une pandémie qui touche des milliards d'individus, il est indispensable de garantir le droit de tous d'accéder aux traitements. **C'est dans cet esprit que la Fédération des mutuelles de France soutient l'initiative citoyenne européenne « Pas de profit sur la pandémie » lancée par des syndicats, associations et ONG européennes (<https://noprofitonpandemic.eu/fr/>).** Cette ICE, proposée à la signature des citoyens, vise au partage des avancées médicales, à la transparence de la recherche et de la production des vaccins et des médicaments, au contrôle public et démocratique des technologies de santé, au refus de faire de la lutte contre la pandémie une niche à profit.

Ces exigences, propres à restaurer la confiance, sont incontournables si l'on veut parvenir à élaborer, enfin, une réponse globale à une pandémie mondiale.

À Montreuil, le 7 janvier 2021

Contact Presse : Denis QUINQUETON - denis.quinqueton@mutuelles-de-france.fr

À propos de la Fédération des mutuelles de France | La FMF, présidée par Jean-Paul Benoit, regroupe plus de 60 groupements mutualistes, dont 40 mutuelles complémentaires-santé et 20 unions ou mutuelles gérant plus de 280 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. L'ensemble des mutuelles et unions de la FMF protègent 2 millions de personnes. Née en 1986 et héritière de la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs, la FMF est membre de la Fédération nationale de la Mutualité française depuis l'unification du mouvement mutualiste en 2002.